

## PRÉFET DU LOIRET

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE concernant une demande d'autorisation environnementale conformément aux Titres II et VIII du Livre Ier et au Titre I du Livre II des parties législative et réglementaire du Code de l'Environnement

**Objet :** Projet présenté par la SEMDO en vue d'obtenir l'autorisation relative aux travaux de construction sur le territoire de la ville d'Orléans, site de la ZAC du Jardin du Val Ouest.

**Déroulement :** Par arrêté du 24 décembre 2020, une deuxième enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 30 jours, est prescrite **du lundi 25 janvier au mercredi 24 février 2021 inclus**.

Au terme de la procédure, une décision d'autorisation environnementale ou de refus pourra être adoptée par arrêté préfectoral.

**Le commissaire enquêteur est M. Pascal VEUILLE**, retraité de l'armée de l'air ; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, qui comprend notamment l'étude d'impact environnemental, est consultable :

- **sur le site internet :** [www.loiret.gouv.fr](http://www.loiret.gouv.fr).
- **sur support papier :** en mairies aux heures d'ouverture habituelles :
  - Mairie de proximité Orléans-Saint-Marceau (57 rue de la Mouillère – 45100)
    - lundi : 14h - 17h
    - du mardi au vendredi : 8h30 – 12h30 et 14h – 17h
    - samedi : 9h – 12h
  - Mairie d'Orléans (place de l'Étape - 45000 )
    - du lundi au jeudi : 8h30 – 17h30
    - vendredi : 8h30 – 17h
    - samedi : 9h – 12h
  - Mairie de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin (215 route de Saint Mesmin – 45750)
    - Lundi, mardi et jeudi : 8h30 – 12h et 13h30 – 17h
    - mercredi : 8h30 – 12 h et 13h30 – 18h (17h pendant les vacances scolaires)
    - vendredi : 8h30 – 12 h et 13h30 – 16h

Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, disponible dans chacune des mairies ci-dessus indiquées.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées à l'attention du commissaire-enquêteur par voie postale à l'adresse suivante : Mairie d'Orléans-Saint-Marceau, 57 rue de la Mouillère, 45100 ORLÉANS, siège de l'enquête, ou à l'adresse électronique suivante : [ddt-aeu-jardinvalouest@loiret.gouv.fr](mailto:ddt-aeu-jardinvalouest@loiret.gouv.fr) ; elles seront ensuite annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête et portées à la connaissance du public sur le site internet des services de l'État dans le Loiret ([www.loiret.gouv.fr](http://www.loiret.gouv.fr)).

**Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie lors de permanences :**

- Mairie de proximité Orléans-Saint-Marceau
  - Lundi 25 janvier 2021 de 14h à 17h
  - Samedi 13 février 2021 de 9h à 12h

Dès réception du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, ceux-ci seront tenus à la disposition du public, en mairie d'Orléans et sur internet, pendant un an, à l'adresse suivante : [www.loiret.gouv.fr](http://www.loiret.gouv.fr).

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :  
SEMDO – 6 avenue Jean Zay – BP 85613 -45056 ORLÉANS Cedex 1  
tél : 02.38.78.00.22 - courriel : [semdo@semdo.fr](mailto:semdo@semdo.fr)

**NB :** En raison de la crise sanitaire « COVID-19 », des mesures spécifiques seront mises en œuvre conformément à l'article 9 de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.